GAP PROFESSIONAL PRODUCTS

Fiche de Données de Sécurité (FDS)
Big Purple All Purpose

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit	Big Purple All Purpose
N° de produit	5505

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Nettoyant / Dégraissant

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom	GAP Professional Products
Addresse	122 Route 105 Keswick Ridge, NB E6L 1B1 Canada
Téléphone	(506) 363-9708
Fax	(506) 363-4241
email	info@gapauto.com

1.5 Numéro(s) de téléphone en cas d'urgence

For Medical or Transport Emergencies/
Pour les urgences médicales ou de transport
CANUTEC (24 Hours/Heures)
(613) 996-6666

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

- Toxicité aiguë, par inhalation (chapitre 3.1), Cat. 5
- Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1
- Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 1B

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme

1. Corrosion

Mention d'avertissement **DANGER**

Mention(s) de danger

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Conseil(s) de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver … soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P321	Traitement spécifique (voir … sur cette étiquette).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans …

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Composant	Concentration
Potassium hydroxide (N° CAS: 1310-58-3; N° CE: 215-181-3; N° Index: 019-002-00-8)	**1 - 2 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 1A; Acute toxicity, oral (chapter 3.1), Cat. 4. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves..	
Sodium hydroxide (N° CAS: 1310-73-2; N° CE: 215-185-5; N° Index: 011-002-00-6)	**1 - 2 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 1A. DANGERS: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves..	
Ethanolamine (N° CAS: 141-43-5; N° CE: 205-483-3; N° Index: 603-030-00-8)	**1 - 1 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Toxicité aiguë, par inhalation (C.4.3), Cat. 4; Toxicité aiguë, par contact cutané (C.4.2), Cat. 4; Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4; Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 1B. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H312 - Nocif par contact cutané.; H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.; H332 - Nocif par inhalation..	
Alcohols, C9-11, ethoxylated (N° CAS: 68439-46-3; N° CE: 614-482-0)	**1 - 1 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Acute toxicity, oral (chapter 3.1), Cat. 4; Eye damage/irritation (chapter 3.3), Cat. 1. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H318 - Provoque des lésions oculaires graves..	

2-Butoxyethanol (N° CAS: 111-76-2; N° CE: 203-905-0; N° Index: 603-014-00-0)	**1 - 1 % (poids)**
CLASSIFICATIONS: Corrosion/irritation cutanées (C.4.4), Cat. 2; Serious eye damage/eye irritation (chapter 3.3), Cat. 2; Acute toxicity, dermal (chapter 3.1), Cat. 4; Acute toxicity, inhalation (chapter 3.1), Cat. 4; Acute toxicity, oral (chapter 3.1), Cat. 4. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H312 - Nocif par contact cutané.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H332 - Nocif par inhalation..	

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Conseils généraux	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Sortir de la zone dangereuse.
En cas d'inhalation	Si cela est affecté, amener la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer une respiration artificielle. Gardez la personne au chaud, silencieuse et consultez un médecin.
En cas de contact avec la peau	Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau courante pendant au moins 30 minutes. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avant réutilisation.
En cas de contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
En cas d'ingestion	Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincez la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés
Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et / ou dans la section 11

4.3 Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial
Pas de données disponibles

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés
Non considéré comme un risque d'incendie.

5.2 Dangers spécifiques du produit
Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers
Isolez rapidement la scène en retirant toutes les personnes du voisinage de l'incident s'il y a un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Informations complémentaires
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Eviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Évitez de respirer la poussière. Pour la protection individuelle, voir la section 8.

6.2 Précautions relatives à l'environnement
Ne laissez par le produit concentrer entrer dans des canalisations.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage
GRANDS DÉVERSEMENTS: Endiguer loin devant le déversement pour empêcher tout mouvement ultérieur. Récupérer en pompant ou en utilisant un absorbant approprié. PETITS DÉVERSEMENTS: Contenir et absorber avec un matériau absorbant et placer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Laver soigneusement le site de déversement avec de l'eau. le matériel et placer dans des conteneurs pour l'élimination ultérieure. Disposer dans un conteneur à déchets approprié.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité
Mettre sur l'équipement personnel approprié (voir la section 8). Ne pas mettre dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée faite d'un matériau compatible, maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les récipients vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles
Conserver dans le conteneur d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Ne pas stocker dans des conditions de gel ou au-dessus de 49 C (120 F). Conserver le conteneur hermétiquement fermé et fermé jusqu'au moment de l'utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Tenir hors de portée des enfants.

Utilisation finale spécifique(s)
Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

1. Potassium hydroxide (CAS: 1310-58-3 EC: 215-181-3)
PEL-C (Inhalation): 2 mg/m3; USA (ACGIH)
Upper Respiratory Tract irritation, Eye irritation, Skin irritation

PEL-C (Inhalation): 2 mg/m3; USA (ACGIH)
Upper Respiratory Tract irritation, Eye irritation, Skin irritation

PEL-C (Inhalation): 2 mg/m3; USA (NIOSH)

PEL-C (Inhalation): 2 mg/m3; USA (Cal/OSHA)

2. Sodium hydroxide (CAS: 1310-73-2)
PEL (Inhalation): 2 mg/m3; USA (OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): (C) 2 mg/m3; USA (Cal/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): (C) 2 mg/m3; USA (NIOSH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

TLV® (Inhalation): (C) 2 mg/m3; USA (ACGIH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

3. Ethanolamine (CAS: 141-43-5)
PEL (Inhalation): 3 ppm (OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 6 mg/m3 (OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 3 ppm, (ST) 6 ppm (Cal/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 3 ppm, (ST) 6 ppm (NIOSH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

STEL (Inhalation): 6 ppm (ACGIH)
Eye irritation. Skin irritation

TLV® (Inhalation): 3 ppm (ACGIH)
Eye irritation. Skin irritation

4. 2-Butoxyethanol (CAS: 111-76-2 EC: 203-905-0)
PEL (Inhalation): 50 ppm (OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 240 mg/m3 (OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 20 ppm (Cal/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 5 ppm (NIOSH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 20 ppm
97 mg/m3
California permissible exposure limits for chemical contaminants
(Title 8, Article 107)/Skin

TWA (Inhalation): 50 ppm
240 mg/m3; USA (OSHA)
USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-1 Limits for Air
Contaminants/Skin designation
The value in mg/m3 is approximate

TWA (Inhalation): 5 ppm
24 mg/m3; USA (NIOSH)
USA. NIOSH Recommended Exposure Limits/Potential for dermal absorption

TWA (Inhalation): 20 ppm; USA (ACGIH)
USA. ACGIH Threshold Limit Values (TLV)/Upper Respiratory Tract irritation Eye irritation Substances for which there is a Biological Exposure Index or Indices (see BEI® section) Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

TLV® (Inhalation): 20 ppm; USA (ACGIH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Prévoir une ventilation locale par aspiration ou par dilution générale pour maintenir l'exposition aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites d'exposition admissibles où des brumes ou des vapeurs peuvent être générées.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage
Recommandé: Lunettes anti-éclaboussures chimiques Assurez-vous que les postes de lavage oculaire et / ou les douches de sécurité sont près de l'emplacement du poste de travail si vous travaillez avec un produit concentré.

Protection de la peau
Recommandé: Gants en nitrile, gants résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire
Recommandé: Masque de poussière ou respirateur doit être porté si le produit est utilisé dans un espace confiné ou utilisé pendant une période prolongée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence (état physique, couleur, etc.)	Liquide violet
Odeur	Odeur particulière
Seuil olfactif	N/D
pH	10-11
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	>212F
Point d'éclair	Aucun
Taux d'évaporation	1 (l'eau = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	N/A
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité	LEL=N/A UEL=N/A
Limites supérieures/inférieures d'explosibilité	N/A
Tension de vapeur	N/D
Densité de vapeur	N/D
Densité relative	N/D
Solubilité(s)	Soluble 100%
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/D
Température d'auto-inflammation	N/D
Température de décomposition	N/D
Viscosité	Liquide mince
Propriétés explosives	Aucun
Propriétés oxydantes	Aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Contact avec des matériaux incompatibles.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses
Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter
Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.5 Matériaux incompatibles
2-Butoxyéthanol: Agents oxydants forts

Hydroxyde de sodium: La soude caustique réagit avec tous les acides minéraux pour former les sels correspondants. Il réagit également avec les gaz faiblement acides tels que le sulfure d'hydrogène, le dioxyde de soufre et le dioxyde de carbone. La soude caustique réagit avec les métaux amphotères (Al, Zn, Sn) et leurs oxydes pour former des anions complexes tels que AlO2 (-), ZnO2 (-2), SNO2 (-2) et H2 (ou H2O avec les oxydes). Tous les acides organiques réagissent également avec l'hydroxyde de sodium pour former des sels solubles. Une autre réaction courante de la soude caustique est la déshydrochloration.

10.6 Produits de décomposition dangereux
2-Butoxyéthanol: Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone
Hydroxyde de sodium: oxydes de sodium
Autres produits de décomposition - Aucune donnée disponible. En cas d'incendie: voir la section 5

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
ATE (inhalation, gaseous) of mixture: 90000 ppmv

2-Butoxyethanol LD50 Oral - Rat - 880 mg/kg

2-Butoxyethanol LD50 Skin - Rabbit - 1,060 mg/kg

2-BUTOXYETHANOL LC50 Inhalation - Rat - 450 ppm

2-Butoxyethanol LC50 - Oncorhynchus mykiss (rainbow trout) - 1,474 mg/l - 96 h

2-Butoxyethanol EC50 - Pseudokirchneriella subcapitata (green algae) - 1,840 mg/l - 72 h

Sodium metasilicate pentahydrate LD50 Oral - Rat - 847 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau
Symptômes et effets aigus et retardés:
Peut causer une irritation de la peau. Les signes / symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement et des démangeaisons.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Symptômes et effets aigus et retardés:
Peut causer une irritation grave, rougeur, larmoiement, vision floue.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Symptômes et effets aigus et retardés:
L'inhalation de poussière ou de brouillard peut causer une irritation légère à grave des voies nasales ou respiratoires.

Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation modérée, une délipidation, une dermatite.

Effet mutagène sur les cellules germinales
pas de données disponibles

Cancérogénicité
Cancérogénicité: Ingrédients non listés par OSHA, NTP, IARC.

Toxicité pour le système reproducteur
Aucune donnée disponible

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)
Voie d'entrée principale: A) Peau B) Inhalation

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)
Les troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition au produit.

Danger par aspiration
Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Données complémentaires

Potassium hydroxide: Material is extremely destructive to tissue of the mucous membranes and upper respiratory tract, eyes, and skin.,spasm, inflammation and edema of the larynx, spasm, inflammation and edema of the bronchi, pneumonitis, pulmonary edema, burning sensation, Cough, wheezing, laryngitis, Shortness of breath, Headache, Nausea

---
Ethanolamine: *TOXICITY:
typ. dose mode specie amount unit other
LD50 orl rat 2050 mg/kg
LD50 ipr rat 67 mg/kg
LD50 ivn rat 225 mg/kg
LD50 orl rbt 1000 mg/kg
LD50 scu rat 1500 mg/kg
LD50 skn rbt 1000 mg/kg
LD50 ims rat 1750 mg/kg
LD50 orl mus 700 mg/kg
LD50 ipr mus 50 mg/kg
LD50 orl gpg 620 mg/kg

*AQTX/TLM96: Not available

*SAX TOXICITY EVALUATION:
THR: Poison by intraperitoneal route. Moderately toxic by ingestion, skin contact, subcutaneous, intravenous and intramuscular routes.

*CARCINOGENICITY: Not available

*MUTATION DATA:
test Lowest dose | test Lowest dose
---------- ---------- | ---------- ----------
cyt-hmn-lym 100 umol/L |

*TERATOGENICITY:
Reproductive Effects Data:
TDLo: orl-rat 500 mg/kg (6-15D preg)

*STANDARDS, REGULATIONS & RECOMMENDATIONS:
OSHA: Federal Register (1/19/89) and 29 CFR 1910.1000 Subpart Z
Transitional Limit: PEL-TWA 3 ppm [610]
Final Limit: PEL-TWA 3 ppm; STEL 6 ppm [610]
ACGIH: TLV-TWA 3 ppm; STEL 6 ppm [015,415,421,610]
NIOSH Criteria Document: None
NFPA Hazard Rating: Health (H): 2
Flammability (F): 2
Reactivity (R): 0
H2: Materials hazardous to health, but areas may be entered freely with full-faced mask self-contained breathing apparatus which provides eye protection (see NFPA for details).
F2: Materials which must be moderately heated before ignition will occur (see NFPA for details).
R0: Materials which are normally stable even under fire exposure conditions and which are not reactive with water (see NFPA for details).

*OTHER TOXICITY DATA:
Skin and Eye Irritation Data:
skn-rbt 505 mg open MOD
eye-rbt 763 ug SEV
Standards and Regulations: DOT-Hazard: Corrosive material; Label: Corrosive
Status: EPA TSCA Chemical Inventory, 1986
EPA TSCA Test Submission (TSCATS) Data Base, January 1989
NIOSH Analytical Methods: see Aminoethanol compounds, 2007
Meets criteria for proposed OSHA Medical Records Rule

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité
DONNÉES ENVIRONNEMENTALES: Aucun effet significatif connu ou danger critique
INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES: Non disponible

SECTION 13: Données sur l'élimination

Elimination du produit
Éliminer conformément aux règlements locaux et provinciaux pour les détergents biodégradables.

SECTION 14: Information relative au transport

14.1	Numéro ONU	UN1760
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	Hydroxyde de sodium
14.3	Classe(s) relative(s) au transport	8
14.4	Groupe d'emballage	2

Précautions spéciales pour l'utilisateur

Remarque: La classification DOT s'applique à la plupart des tailles d'emballage. Pour les classifications de taille de conteneur spécifiques ou pour les exceptions de taille, reportez-vous au connaissement avec votre envoi. Quantité limitée: Les petites quantités de marchandises contrôlées ne sont pas réglementées comme des marchandises dangereuses selon les règlements du TMD.

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Massachusetts Right To Know Components
Potassium hydroxide
CAS-No. 1310-58-3

New Jersey Right To Know Components
Potassium hydroxide
CAS-No. 1310-58-3

Pennsylvania Right To Know Components
Potassium hydroxide
CAS-No. 1310-58-3

California Prop. 65 Components
This product does not contain any chemicals known to State of California to cause cancer, birth defects, or any other reproductive harm.

SARA 302 Components
No chemicals in this material are subject to the reporting requirements of SARA Title III, Section 302.

SARA 313 Components
This material does not contain any chemical components with known CAS numbers that exceed the threshold (De Minimis) reporting levels established by SARA Title III, Section 313.

SARA 311/312 Hazards
Acute Health Hazard

Massachusetts Right To Know Components
Chemical name: Sodium hydroxide
CAS number: 1310-73-2

New Jersey Right To Know Components
Common name: SODIUM HYDROXIDE
CAS number: 1310-73-2

Pennsylvania Right To Know Components
Chemical name: Sodium hydroxide
CAS number: 1310-73-2

California Prop. 65 Components
This product does not contain any chemicals known to State of California to cause cancer, birth defects, or any other reproductive harm.

New Jersey Right To Know Components
Common name: ETHANOLAMINE
CAS number: 141-43-5

Pennsylvania Right To Know Components
Common name: Ethanolamine
CAS number: 141-43-5

Massachusetts Right To Know Components
Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

New Jersey Right To Know Components
Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

Pennsylvania Right To Know Components
Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

SARA 311/312 Hazards
Fire Hazard, Acute Health Hazard, Chronic Health Hazard

SARA 313 Components
The following components are subject to reporting levels established by SARA Title III, Section 313:
Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

SECTION 16: Autres informations

16.1 Pour plus d'informations / disclaimer
Ces FDS sont faites dans le but de fournir des informations au travailleur sur le lieu de travail et de manière à ce qu'il puisse être compris. Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

16.2 Renseignements sur la préparation
Préparé par: C. Gourley